

À l'attention du secrétariat des commissions parlementaires

# Mémoire sur le la réforme du droit de la famille au Québec

*Dans le cadre de la consultation publique sur le projet de loi n° 2*

Mémoire présenté par



Lundi 29 novembre 2021

# Autaire du mémoire

## Présentation de Divergenres

Divergenres est un organisme communautaire autonome qui offre des services par et pour les personnes trans, non-binaires et en questionnement de la région de la Capitale-Nationale (Région 03).

## Mission

Divergenres a pour mission d'éduquer la population sur les réalités et les enjeux qui touchent la pluralité de genres, d'offrir des services d'accompagnement aux personnes en questionnement ou en transition, et d'offrir des espaces bienveillants et accessibles aux personnes trans, non-binaires, queers et non-conformes dans le genre.

## Composition

Le conseil d'administration de Divergenres est composé de cinq personnes trans d'identités et d'expériences variées :

- **Coprésidence:** Marie-Philippe Drouin (iel), personne non-binaire
- **Coprésidence:** Alexys Guay (iel), personne non-binaire
- **Trésorerie :** Lucy Fréchette (elle), femme trans
- **Secrétariat :** Raf Vézina (iel), personne non-binaire
- **Administration :** Rebz Hamilton (il), personne non-binaire

L'équipe d'employé.e.s est composée de deux personnes trans non-binaires :

- **Cocoordination au développement organisationnel :** Sam Asselin-Mailloux (iol)
- **Cocoordination au développement organisationnel :** Véronique Dallaire-Beaulieu (iel)

Divergenres peut compter sur l'implication d'une dizaine de bénévoles trans et non-binaires et de 35 membres actif.ve.s.

## Historique

Divergenres a été fondé en juin 2017 par trois personnes trans de Québec qui avaient constaté le manque d'information sur les différentes réalités des personnes trans et non-binaires et le manque de ressources pour ces personnes dans la Capitale-Nationale. Organisé en collectif pendant 2 ans, Divergenres s'est doté d'un conseil d'administration officiel en septembre 2019 lors de sa toute première assemblée générale annuelle. À l'hiver 2020, Divergenres a reçu son tout premier financement (6 900\$) et a réalisé sa toute première planification stratégique. Ainsi doté d'orientations et d'un plan d'action solide, Divergenres a continué d'agrandir son offre de services de qualité à la communauté trans de Québec ainsi que son programme de formation sur les réalités trans destiné aux professionnel.le.s des services sociaux. En novembre 2020, Divergenres a reçu un financement de 99 000\$ de Femmes et égalité des genres Canada pour un grand projet de développement organisationnel. Avec ces nouvelles ressources, Divergenres a pu, en 2021, diversifier ses pratiques, effectuer un grand travail de concertation dans sa communauté et mobiliser les personnes trans de la Capitale-Nationale sur les enjeux actuels qui touchent les personnes trans.

## Expertise

L'équipe de Divergenres possède une expertise spécifique sur les réalités, les défis et les parcours des personnes trans et non-binaires en situation de marginalité et de précarité. Notre équipe accompagne, depuis 2017, des personnes trans de tout horizon: personnes trans neurodiverses, itinérantes, travailleuses du sexe, victimes de violence, vivant avec des problèmes de santé mentale, de précarité financière et de dépendance. Cette expertise est partagée via notre programme de formations destinées aux professionnel.le.s en services sociaux (sept formations disponibles: <https://divergenres.org/index.php/services/>). Notre expertise est reconnue et sollicitée par nos partenaires communautaires et institutionnels de partout au Québec; en 2021, nous avons offert 15 formations et formé plus de 500 professionnel.le.s.

## **Rédaction du mémoire**

Marie-Philippe Drouin, Coprésidence

## **Révision du mémoire**

Alexys Guay, Coprésidence

Lucy Fréchette, Trésorerie

Raf Vézina, Secrétariat

Rebz Hamilton, Administration

Sam Asselin-Mailloux, Cooordination au développement organisationnel

Véronique Dallaire-Beaulieu, Cooordination au développement organisationnel

## **Coordonnées de l'organisme**

### **Divergenres**

[divergenres@gmail.com](mailto:divergenres@gmail.com)

[divergenres.org](http://divergenres.org)

# Exposé général

## Contexte

Depuis le dépôt du projet de loi n° 2, Divergenres a été témoin d'une vague de détresse chez les populations trans que nous desservons. En effet, notre boîte de messages s'est immédiatement remplie de questions, de craintes et de frustrations quant au contenu du projet de loi. Voici un exemple des messages que nous recevons :

« ... je ne sais pas trop quoi faire dans l'immédiat. J'ai appris l'existence de ce projet de loi ce matin et c'est assez épouvantable. [...] Ils proposent d'avoir les deux (différenciés) sur les certificats et pour qu'une personne puisse avoir tous ses mentions changées (et donc ne pas se faire *outer!*) elle doit avoir eu des opérations génitales! »

En tant que personnes concernées, nous connaissons très bien les impacts négatifs que ce projet de loi pourrait avoir sur nos vies, s'il est adopté dans sa forme actuelle. Pour être à l'abri de la transphobie, de la discrimination et des micro-agressions, nous avons besoin de documents légaux qui affirment notre identité de genre et qui ne divulguent en aucun cas notre transidentité. Exposer notre transidentité sans notre consentement sur nos documents légaux nous expose à des questions intrusives, au mégenrage (utilisation des mauvais pronoms et accords), au rejet, à la discrimination au logement et à l'emploi et même au refus de services. Ces violences mènent tout droit à la détresse, à l'isolement, aux comportements à risque, et même, trop souvent, à la mort. En effet, Trans Pulse Canada a soulevé dans ses résultats de recherche en 2020 que 60% des personnes trans au Québec ont vécu de la violence et du harcèlement dans les 5 dernières années et 32% de ces personnes ont eu des pensées suicidaires.

Tout comme les membres de notre communauté, nous sommes préoccupé.e.s par la discrimination que pourrait créer ce projet de loi, s'il est adopté tel quel. De notre côté, il est clair qu'il nuira significativement aux populations trans que nous desservons. Nous vous demandons donc de ne pas aller de l'avant avec le projet de loi, tel qu'il est proposé actuellement.

## Position générale

Divergenres est d'avis que des modifications importantes doivent absolument être apportées pour que le projet de loi n° 2 protège les citoyen.ne.s trans et intersexué.e.s de toute discrimination.

## Recommandations

Bien que ce projet de loi comporte plusieurs dispositions positives pour les familles québécoises, il nous est impossible d'appuyer le projet de loi dans sa forme actuelle sans que les modifications suivantes y soient apportées :

1. Éliminer la mention de sexe « indéterminé », laquelle motiverait des interventions médicales non consenties sur les enfants intersexués, en plus de les ostraciser;
2. Ne conserver qu'une seule mention de sexe sur les certificats de naissance en y incluant une option « non-binaire », car la séparation légale de « sexe » et de « genre » brimerait le droit à la dignité, à l'égalité et au maintien de la vie privée des personnes trans;
3. Dans le même ordre d'idée, retirer la mention d'altération à l'acte de naissance qui viendrait identifier, à même leur acte, les personnes ayant effectué une transition légale;
4. Permettre le choix de la désignation « père », « mère » ou « parent » par tous les parents, indépendamment de leur mention de sexe, afin de respecter le droit à l'autodéfinition et d'éviter la discrimination;
5. Retirer toute provision visant à imposer toute intervention médicale ou chirurgicale dans le cadre d'une demande de changement de la mention de sexe;
6. Éliminer les tarifs administratifs facturés lors des demandes de changement de la mention du sexe et des demandes de changement de prénom ayant comme motif l'identité de genre, afin de réduire les barrières institutionnelles d'accès à la transition légale.

## **Conclusion**

Dans sa forme actuelle, le projet de loi n° 2 est discriminatoire pour les personnes trans et intersexuées. Puisque notre Charte québécoise des droits et libertés de la personne interdit la discrimination basée sur le sexe et l'identité de genre, Divergenres demande que le projet de loi n° 2 soit modifié afin que tous les articles reconnaissent et protègent le droit à la dignité, à l'égalité et au maintien de la vie privée de tou.te.s les citoyen.ne.s du Québec, qu'iels soient cis ou trans, dyadiques ou intersexué.e.s.